

# Parc amazonien de Guyane

## Objectif 01-2: Eradiquer l'orpaillage de la zone de coeur

[...]

### SOUS-OBJECTIF I-2-2: Évaluer les impacts environnementaux en vue de restaurer les écosystèmes dégradés

[...]

- **Mesure coeur CI-2-2-1 Développer, suivre et communiquer sur les indicateurs de diagnostic d'impact des activités d'orpaillage**

Il s'agit de mettre au point ou consolider des indicateurs déjà existants (matières en suspension, mercure, impacts sur la santé humaine), assurer leur suivi, produire et diffuser des bilans réguliers des impacts environnementaux et humains de l'orpaillage illégal, en intégrant ces données aux bases régionales et nationales et en communiquant sur les analyses résultant de ces données auprès des acteurs du territoire (population et leurs représentants, collectivités, services de l'État...). Ces indicateurs constituent une base pour définir des objectifs de résultats environnementaux et humains de la lutte contre l'orpaillage illégal.

Rôle de l'EPPAG : pilote ou partenaire.

Pilotes potentiels : DEAL, organismes de recherche, ARS.

Partenaires identifiés : organismes de recherche, DEAL, ARS, ONF, Gendarmerie nationale, FAG, populations locales, communes, associations environnementales.

### SOUS-OBJECTIF I-2-3: Optimiser la lutte contre l'orpaillage en zone de coeur

[...]

- **Mesure coeur CI-2-3-1 Organiser le suivi et l'analyse des données de surveillance et des indicateurs de lutte, dans le cadre de l'observatoire minier, afin d'optimiser la définition et le suivi des priorités d'actions**

Cette mesure intervient dans le cadre de l'observatoire de l'activité minière, afin d'optimiser la définition et le suivi des priorités d'actions.

Rôle de l'EPPAG : partenaire.

Pilotes potentiels : Préfecture, Gouvernement.

Partenaires identifiés : DEAL, ONF, Gendarmerie nationale, FAG.

[...]

Page 107 de la Charte PAG

Référence ID de l'article : #2913

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-06-12 09:03